

Le mousqueton de cavalerie

Autor(en): **L.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 39

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Le mousqueton de cavalerie.

J'ai eu le plaisir d'assister, pendant une journée, aux brillantes manœuvres militaires qui viennent d'avoir lieu entre Morges et Bière, en compagnie de mon ami Grognuz, cousin issu de germain de votre compagnon de voyage à l'Exposition de Paris. — Tous gais et bons enfants, ces Grognuz ; aussi je vous assure que la partie a été joyeuse et arrosée ! Mais, sapristi, quelle course au clocher ! Imaginez-vous que l'ami Grognuz, qui est un ancien dragon, a la manie de suivre la cavalerie, l'arme qu'il apprécie par dessus toutes ; ensorte que, pour y faire avec lui, il faut bonnes jambes..... et une gourde.

Grognuz m'a fait passer comme chat sur braise sur les évolutions de l'artillerie ; quant à l'infanterie il n'en a pas été question ; mais il m'a en revanche fait admirer celles de son arme de prédilection et m'a vanté les progrès réalisés au point de vue du tir. J'ai en effet été fort surpris, moi qui ne suis pas soldat, de voir opérer une décharge de mousquetons sans apercevoir le moindre tressaillement dans tout l'escadron de chevaux.

« Hein ! me dit Grognuz, voyant mon extase, c'est de la guerre ça ! Ils arrivent ventre-à-terre, s'arrêtent, font une décharge aussi solidement que des piétons, et crac ! les voilà repartis au triple galop pour se dérober à la riposte de l'ennemi. » Je m'en apercevais bien, parbleu ! Grognuz s'était remis à courir après ses dragons et je devais le suivre.

A la halte, Grognuz me dit : « Et puis que c'est nous qui avons inventé ça ! »

— Quoi ça ?

— Le tir à cheval aussi remarquable que vous l'avez vu. Je vais vous expliquer cette affaire en buvant un verre. Je suis un élève du père ; un gail-lard, celui-là !

— Quel père ?

— Mais le père des dragons, parbleu ! le colonel X...

— Ah ! ah !

— Eh bien voilà comme on a inventé ça ; c'est simple comme bonjour. Le colonel X... nous dit un jour : J'ai adressé une prière à l'Éternel des armées, en lui disant : Toi qui as donné de si grands sabres aux dragons, pourquoy ne leur as-tu pas donné aussi l'intelligence ? Et il m'a répondu : Sois exaucé, je vais la leur envoyer. Eh bien, mes enfants, nous allons voir si elle est arrivée.

Garde à vous ! Que chacun se place à la tête de sa bête.

Bon !

Boursier ! apportez les croûtons et distribuez !

Bon ! A présent, tenant le croûton de la main gauche, exécutez de la droite, le mouvement que je je vais vous montrer, en présentant, en même temps, la main gauche à la bouche de l'animal.

Et le colonel, passant câlinement la main droite sur la croupe du premier cheval, dit d'un ton non moins câlin : « Holà ! Holà, coco ! »

Le premier cavalier répéta, en passant la main sur la croupe de son cheval et en présentant la gauche à la bouche : « Holà ! Holà, coco ! »

Le cheval, bête intelligente par excellence, avait, paraît-il, compris la grande idée du colonel ; il attrappa le pain et se tint coi.

Le colonel passa au second cheval, et ainsi de suite. Tels furent le premier et le second jour. Au troisième, changement : Tout le monde est en selle. On distribue les croûtons. Alors le colonel, passant la main sur la croupe du premier cheval, dit : « Holà ! Holà, coco ! » L'animal se retourna. Mais il paraît que cette fois il avait mal compris, car il reçut une taloche du colonel, qui parut mécontent. « Maintenant, à vous, dit-il aux cavaliers ; présentez le pain. »

— Sacré nom d'une pipe ! présentez donc ce pain ; fils de syndic, d'assesseur, de juge de paix ! Servez donc chaud et poliment ! Monsieur daignera accepter : « Holà ! Holà, coco ! » Et cette fois le cheval prit le croûton qui lui était poussé dans la bouche.

Ainsi furent le quatrième et le cinquième jours.

Le sixième jour, changement.

Le colonel est au milieu du manège avec un pistolet, chargé à capsule seulement. Chacun est en selle, porteur du croûton dans la main gauche. Au commandement, chacun présente son croûton et le colonel fait feu.

Tressaillement de chacun des chevaux.

Même exercice pendant deux jours ; puis deux autres jours d'une même manœuvre, avec pistolet chargé à poudre. — Enfin, on met dans la main droite du cavalier un pistolet et dans la gauche le croûton traditionnel. Au commandement de feu ! les cavaliers disent en mesure : « Holà ! Holà, coco ! » Puis ils tirent et présentent simultanément le croûton.

L'homme et la bête se sont compris, et si bien compris que, dès lors, chaque fois que le cavalier tire, le cheval tourne instinctivement la tête du côté du croûton, absent désormais.

Alors le colonel, satisfait, crie : Front ! Cré nom !

le municipal : un peu en arrière. L'assesseur ! le vice-assesseur ! le boursier ! Alignez-vous donc sur le syndic !

Et Grognoz, après avoir fifié le solde d'une bouteille, répéta : « Holà ! Holà, coco ! Puis il ajouta avec un accent d'amertume : « Mais c'est égal, il n'y plus les mêmes bêtes qu'autrefois ! »

L. D.

Curieuse histoire.

Parmi les histoires piquantes des mystificateurs de ce siècle ou de l'autre, nous croyons qu'il n'en existe guère de plus caractéristique que celle que nous allons raconter et qui est peu connue, ou du moins qui n'a pas été racontée depuis longtemps. Elle est empruntée aux mémoires du baron de Benzenval :

M. de Saint-André, mort lieutenant-général, s'était embarqué à Strasbourg dans une voiture publique, ayant pour compagnon de route un jeune homme de son âge, de bonne éducation comme lui, et la conversation ne tarda pas à s'engager. Avec la belle confiance de la jeunesse, les deux compagnons de route se firent mutuellement leurs confidences. M. de Saint-André apprit que son interlocuteur allait à Paris pour épouser une riche héritière, sur laquelle il ne tarissait pas en éloges et en renseignements. Il déclara cependant qu'il n'avait jamais vu ni sa future ni les parents de celle-ci, bien que leurs familles fussent en correspondance depuis longtemps.

En arrivant à Paris, les deux jeunes gens étaient amis, et ils descendirent à la même hôtellerie ; mais à peine y étaient-ils installés, que l'ami de M. de Saint-André, pris d'une de ces coliques auxquelles on a donné le nom de *miserere*, succomba en moins de deux heures.

M. de Saint-André se crut obligé à quelques devoirs envers le défunt. Il savait que le malheureux jeune homme était attendu le matin même chez son futur beau-père ; il se munit donc de tous les papiers qu'il trouva dans les poches de son portefeuille, et se rendit chez le beau-père, afin de lui remettre ces papiers et de lui apprendre ce qui était arrivé.

Les domestiques, avertis de l'attente d'un gendre et voyant un jeune homme inconnu se présenter, ne doutèrent point que ce ne fût celui qu'on attendait, et coururent l'annoncer comme tel au maître de la maison, qui, de son côté, accourut au-devant de M. de Saint-André, le serra dans ses bras, et, sans lui donner le temps de lui parler, l'entraîna dans sa chambre et le présenta comme gendre à sa femme, et à sa fille comme mari, avant que M. de Saint-André fût revenu de son étonnement. Comme il aimait à mystifier les gens, il résolut de se prêter au quiproquo.

Il remit au beau-père et à la belle-mère les lettres dont le défunt était chargé pour eux, et étant instruit à fond, il répondit parfaitement à toutes les questions qu'on lui fit. Il ne déplut nullement à la jeune demoiselle. On vint avertir que le dîner était servi. M. de Saint-André était placé auprès de sa prétendue. Le dîner fini et le café pris, la conversa-

tion devint plus sérieuse. On parla d'arrangements, et l'on entra dans tous les détails du mariage. Au plus fort de la conversation, M. de Saint-André se leva et, prenant son chapeau, fit mine de s'en aller.

— Où allez-vous donc ? lui dit le beau-père.

— J'ai, répondit-il, une affaire qui m'oblige de vous quitter.

— Comment ? quelle affaire pouvez-vous avoir dans une ville où vous venez pour la première fois et où vous ne connaissez personne ?

— Tout cela est vrai ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut absolument que je m'en aille.

— Ah ! je vois ce que c'est : vous voulez aller chercher de l'argent chez un banquier. Ne suis-je pas là ?

— Non, ce n'est pas cela du tout. C'est quelque chose où ma présence est absolument nécessaire.

Tout en parlant, M. de Saint-André marchait toujours du côté de la porte. Il se trouva dans l'antichambre, où le beau-père l'avait suivi.

— Maintenant que nous sommes seuls, continua M. de Saint-André, et que ces dames ne peuvent nous entendre, je vous dirai que ce matin, fort peu de temps après être arrivé, il m'est survenu un accident : j'ai été pris d'une colique dont je suis mort ; j'ai donné ma parole pour être enterré à six heures : vous comprenez que je ne puis me dispenser d'être exact au rendez-vous.

On se représentera facilement l'étonnement avec lequel le beau-père écoutait M. de Saint-André. L'idée parut tellement extravagante, qu'il rentra dans la chambre en riant si fort qu'il eut beaucoup de peine à apprendre à sa femme et à sa fille ce qui lui paraissait si plaisant.

On pensa d'abord que le futur gendre allait revenir bientôt, mais le temps s'écoula, et il ne revint point. A sept heures et demie passées, le beau-père, s'impatientant, envoya à l'hôtel savoir ce qu'était devenu le gendre qu'il attendait. Le domestique chargé de la commission ayant demandé ce gendre sous son véritable nom, les gens de l'hôtel lui dirent que M. X... était arrivé à neuf heures du matin, qu'il était mort à onze heures et qu'on l'avait enterré à six heures du soir.

On dit que le père manqua mourir de stupéfaction et la jeune fille de chagrin, et l'on ajoute qu'ils ne surent jamais la vérité.

Lo tailleu et lo Napolitain.

Quand lè valets sè volliont mariâ, sont tot dzeinti avoué l'ão gaupa, et à lè z'ourè, mouretront pot leu, sein marchandâ, se cein poivè l'ão fère pliési ; mà on iadzo que l'ont la corda à cou, cein l'ão passè et y'ein a bounadrâi que diont dè l'ão fenna coumeint lè dzeins d'ão Tsaté d'Oex diont dè l'agace : « L'est on bi l'osé què l'agace, mà quand on la vâi ti lè dzo, l'einnouè ; » et du adon cein va mau pè l'hotò.

On tailleu s'étâi mariâ. Cein p'ão arrevâ à tsacon. Mà lo bougro étâi crouïo po sa fenna ; la fasâi travailli qu'on diastro, tandi que fasâi lo bon delon et que quartettâvè decé, delé ; la remâofâvè et la vouistavè quand le volliâvè repondrè, dè façon que la